

**Communications municipales à la séance
du Conseil communal du 22 juin 2023**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1) Demande de référendum – Préavis n° 2023/02 « Cheminement de mobilité douce Stand - Crêts – Crédit de construction » – Retrait du recours à la Préfecture contre la décision municipale constatant que la demande de référendum n'avait pas abouti

Un recours contre la décision municipale, constatant que la demande de référendum n'avait pas abouti par manque de signatures légalement valables, a été adressé le 12 mai 2023 par le Comité référendaire à la Préfecture du District de l'Ouest lausannois.

À la suite du dépôt de ce recours, et sur ordre de la Préfète, une séance de recomptage et de contrôle s'est déroulée le 30 mai 2023 dans les locaux de la Préfecture. Comme le nombre légal de 1'197 signatures nécessaires n'a pas été atteint, M. Cédric Sandoz, au nom du Comité référendaire, a retiré son recours.

Le préavis n° 2023/02 « Cheminement de mobilité douce Stand - Crêts – Crédit de construction » est donc définitivement adopté.

2) Inauguration du bâtiment de la place des sports – samedi 24 juin 2023

En collaboration avec le Football-Club Ecublens, la Municipalité organise une journée portes ouvertes pour faire découvrir ce nouveau bâtiment à tout un chacun. Les visites des installations se dérouleront de 11h00 à 15h30. En parallèle, le FC Ecublens organise un tournoi de foot juniors, ce qui permettra de voir l'exploitation de cette nouvelle infrastructure en situation « réelle ». La partie officielle débutera à 16h et cette journée se clôturera par un apéritif offert par la Municipalité.

3) Décompte de clôture préavis n° 2016/02 « Révision du Plan directeur communal – Demande de crédit »

Les études relatives à l'objet mentionné ci-dessus sont terminées. Le rapport du Service de l'urbanisme adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 420.5890.088.

Montant du crédit accordé par le préavis n° 2016/02	Fr.	265 000.00
Montant total des dépenses	Fr.	<u>222 618.70</u>
Moins-value de dépenses	Fr.	<u>42 381.30</u>
Subventions cantonale et fédérale	Fr.	14 985.00
Subvention communale (Fonds d'encouragement pour le développement durable)	Fr.	6 591.18

La moins-value résulte de prestations qui n'ont finalement pas été demandées au groupement de mandataires et d'autres qui ont été prises en charge par le bureau SDOL en appui à la conduite de projet. De plus, durant la phase d'élaboration du Plan directeur intercommunal (PDi-OL), deux subventions portant sur le volet énergie de l'étude, non prévues au préavis, ont été obtenues de la part du Canton et de la Confédération.

Il en résulte que le coût de la démarche du PDi-OL est réduit de Fr. 63'957.48, dont

- Fr. 14'513.77 de dépenses en moins sur le mandat SDOL,
- Fr. 27'867.53 de dépenses en moins sur les coûts spécifiques communaux,
- Fr. 14'985.- de subventions cantonales et fédérales en plus, et
- Fr. 6'591.18 de subvention du Fonds d'encouragement pour le développement durable pour la prise en charge du solde des frais liés à la planification énergétique territoriale.

La Municipalité